

La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine.	10 fr.	6 fr.
France et Algérie.	12 »	7 »
Etranger.	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echo 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Fait divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4^e page, 0,40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

Les Remords de M. Pichon

Tunis, le 10 juillet 1902

Les Remords de M. Pichon

Les hasards de la vie vont mettre en présence deux hommes qui ont longtemps travaillé côte à côte à la même bonne besogne...

Mais alors que l'un d'eux, comme un vaillant soldat, restait fidèle à son poste, à ses idées, à ses amis, jusqu'au bout, l'autre lâchait la barque avec désinvolture pour se jeter dans les bras des adversaires de la veille, il y récoltait un poste de Ministre plénipotentiaire chez des nègres.

Il est vrai que les circonstances l'ont favorisé depuis, aussi a-t-il fait du chemin, nous en convenons aisément.

Nous n'avons pas besoin de nommer ce maître lâcheur, passé avec armes et bagages dans le clan ennemi. Son nom est sur toutes les lèvres.

Demain, disons-nous, de par les hasards de la vie, il va se retrouver en présence de son ancien chef monté, lui, au sommet des honneurs mais en conservant intact son drapeau.

Nous ne sommes pas très curieux, mais nous aimerions bien assister à la première entrevue, nous tâcherons d'être là à ce moment solennel... pour M. Pichon.

Il est probable que M. Pelletan, bon garçon, aura oublié l'aventure; il a dû tant voir de défections dans sa longue existence de journaliste et de député qu'une de plus ou de moins ne doit pas l'étonner outre mesure.

Mais la coïncidence qui met en présence deux hommes ayant bataillé au même journal pour la même cause et qui vont se retrouver, à dix ans d'intervalle, dans des situations si différentes est assez piquante à signaler.

Les journaux nous ont annoncé que le Ministre de la Marine avait prié la Résidence de ne lui faire aucune réception officielle, ce qui dispensera M. Pichon de mettre son

habit brodé d'or pour recevoir son ancien rédacteur en chef.

Il n'aura pas l'occasion non plus de lui débiter un de ces discours de banalités comme il a l'habitude d'en faire, devant lesquels certains de nos confrères se pâment d'aise et que M. Pelletan priserait fort médiocrement.

On sait que le député des Bouches-du-Rhône est l'enfant terrible du Ministère et qu'il serait capable d'envoyer paître M. Pichon si celui-ci s'avisait de vouloir lui adresser des compliments de circonstance qu'il n'exprimerait que du bout des lèvres... et pour cause.

Attendons.

Em. LACROIX.

A propos de l'investiture, la Résidence — honteuse comme un renard qu'une poule aurait pris — s'épuise en communiqués directs ou via Paris pour démentir les faits patents et notoires qui en ont été le cortège.

La *Dépêche Tunisienne* qui avait affirmé mordicus l'authenticité de sa version s'incline devant les exigences de la diplomatie et se rétracte sans se rétracter tout en se rétractant. C'est Galilée naturalisé normand : « P'têt' ben que si muove, p'têt' ben que si muove pas ! »

Si ces subterfuges servaient les intérêts français, notre résignation eut pris les devants. Malheureusement, en Orient, ces cotes mal taillées font l'effet de reculades. Les imaginations sont lancées et seule une répression implacable, éclatante, peut les ramener à la sobriété. Le patriotisme n'est que là. Et nous nous associons franchement aux inquiétudes que manifeste Pierre Max, de *l'Indépendant*.

Mais les Cassandre sont faites pour ne pas être écoutées.

Faudra-t-il hurler avec les loups et braire avec les ânes ?

LES VENDREDIS GRAS

Injures graves

Il n'est pas souvent donné d'entendre, devant un prétoire, une femme se plaindre du refus par son époux et maître d'accomplir les obligations sacrées auxquelles l'astreint le contrat conjugal.

C'est pourtant ce qui vient d'avoir lieu au tribunal civil de Sunit, devant lequel dame X... assignait son époux pour *injures graves*. Bien graves injures, en effet, puisqu'au bout de trois mois d'union maritale, ladite dame en était encore à ignorer les délices de l'heure conjugale. Bref, dame X..., née Z..., malgré son mari légal, était sevrée des satisfactions voluptueuses qu'elle était en droit d'attendre.

Oyez plutôt le suivant jugement, copié fidèlement par votre serviteur, et qui en dit plus long que je n'en pourrais rabacher :

Vu l'exploit en date du 5 mai 1902, de M. Paquereau, huissier à Sunit, par lequel dame Virginie Z..., épouse X..., a actionné ce dernier aux fins : voir prononcer le divorce entre eux, aux torts et griefs de son mari, et de s'entendre ledit X... condamner à lui payer en réparation des préjudices matériel et moral qu'il lui a occasionnés, une somme de 10.000 francs !!

« Attendu qu'il résulte des documents versés aux débats que la demande en divorce introduite par dame X... repose sur les

griefs les plus graves ; que non seulement elle reproche à son mari d'avoir continué, après son mariage, à entretenir des relations intimes avec sa maîtresse, mais encore de lui avoir témoigné le mépris le plus humiliant en ne remplissant pas ses devoirs conjugaux, bien qu'il ait partagé sa couche pendant plus de trois mois ;

« Attendu que si le fait d'avoir continué ses relations avec sa maîtresse n'est pas péremptoirement établi, il résulte d'un certificat des docteurs A... et B..., en date du 36 germinal an 69, confirmé par trois sages-femmes, que M^{me} X... porte encore en soi l'emblème indéniable de la virginité prouvant ses assertions.

« Attendu que la preuve de l'injure la plus grave que dame X... reprochait à son mari se trouvant ainsi confirmée, il convient de faire droit à sa demande principale ;

« Attendu que, par cette attitude, qu'il n'essaye même pas d'expliquer, le sieur X... a causé à sa femme un préjudice moral et matériel des plus considérables et doit être tenu de le réparer ;

« Par ces motifs,

« Prononce le divorce avec toutes ses conséquences de droit entre dame X... et son époux aux torts et griefs du mari et au profit de la femme ;

« Dit que la conduite de X... à l'égard de sa femme constitue non seulement l'injure la plus grave, mais un quasi-délit qui l'oblige à réparer le préjudice matériel et moral qu'elle a souffert ; le condamne, en conséquence, à lui payer, à titre de dommages-intérêts une somme de 20.000 francs ;

« Condamne X... aux dépens entiers. »

Pour copie conforme :

Jacques Cœur.

La Possédée de Bizerte

O! tempora! O! morue! Cesse d'en faire, ou je cesse d'écrire!

Les exploits de la Pucelle à matelots s'accroissent avec une rapidité qui dépasse celle des cerveaux à les concevoir.

L'armée française lui est soumise, elle l'a subjuguée. Un des plus forts arguments des partisans du service de trois ans a été à la Chambre, l'impossibilité d'exercer en deux ans un soldat à battre les couvertures, broser les tapis et rincer les cuvettes de l'araignée bizertine.

Quant au contingent, il ne souffre aucune diminution, des ordonnances supplémentaires étant indispensables pour promener et conduire à l'école, la progéniture accidentelle que lui a valu un jour la disette d'eau.

La taupe d'Etat-major, dont le quartier général est à la chambre, tient beaucoup aux honneurs à tous les honneurs faute d'en avoir jamais eu un. C'est compréhensible. Pour y arriver, elle arrache toutes sortes de concessions à son crétinisme, qu'elle ne tient probablement pas par la tête.

Récemment, il refusa de présider une société musicale, les femmes de certains membres de cette société ayant refusé de la saluer. Elle a même obtenu de son galonard que son effigie fut placardée à tous les coins de rue (ne pouvant faire personnellement tous les trottoirs à la fois) et qu'un planton fut posté pour obliger militaires et pékins à la saluer, comme pour le chapeau de Gesler.

Que n'attend-elle, en somme, d'être épousée? Elle le sera, et même avant trois mois, à en juger d'après la scène qu'elle fit à son Sganarelle, l'autre jour. Tout le monde était aux fenêtres, aux écoutes et en émoi : « Ah! glorieux cocu, disait-elle, tu me refuses la fleur d'oranger, la mairie, l'église! Eh bien! je te lâcherai comme tu lâches tes subordonnés rebelles à ma domination. Tu n'es qu'un vieux cornardissime et je t'en ferai tant, que tu capituleras. Je ferai un potin d'enfer dans ma turne, j'engueulerai le proprio jusqu'à ce qu'il te donne congé, puisque le loyer est à ton nom, je te ferai des ardoises longues comme tes cornes chez ma couturière et te forcerai à emprunter chez des juifs pour les payer, je me ferai ouvrir un compte... oui, j'aurai un compte ouvert chez un tailleur qui me fera des complets pour mon gros bébé de barbillon, et c'est toi qui casqueras, mon gros minotaure! Et l'on dira en nous voyant : « Jeanne Hachette, mais c'est Jean F... qui paye ! »

Pavots officiels

La *Dépêche Tunisienne* se demande si nous sommes satisfaits de l'allocation de M. Pichon à la distribution des prix des écoles primaires.

Ces cérémonies ne comportant généralement pas des discours ministre mais des discours mi-cuisire, nous sommes très satisfaits.

Les psalmodies exsangues du Résident et de son délégué n'ont pas cru devoir retenir un instant notre attention. Le ridicule de la tradition, l'infériorité intellectuelle de l'auditoire pris collectivement — parents fiers, dindes, marmaille et diplomates — les dispulpe de leurs hérésies philosophiques et de leurs phraséologies de capitaines de pompiers honoraires.

Ainsi, un confrère est tombé confit d'admiration devant cette perle de M. Pichon : « Approuvé ou contesté, loué ou combattu, on aura marqué sa place et rempli sa tâche dans l'œuvre éternelle « qui se poursuit sous l'empire de l'éternelle série des causes ! »

D'abord la philosophie moderne n'assigne plus une série de causes, mais une cause unique à tous les phénomènes cosmiques et sociaux. Elle suit docilement en cela, les indications des sciences expérimentales. M. Pichon revient de Chine.

Ensuite, si cette cause exerce un empire, c'est qu'elle est incoercible, donc son œuvre éternelle l'est également. Par conséquent, nous ne pouvons pas être les artisans de cette œuvre, mais de simples instruments, par définition, sans initiative ni mérite, comme tous les instruments. Dès lors, quand nous esquivons notre tâche, nous sommes aussi bien dans notre rôle que lorsque nous la remplissons. Donc encore, la conception d'une tâche est vide de sens.

En d'autres termes M. Pichon a émis un illogisme en s'inclinant devant le dogme du fatalisme (éternelle série des causes, *mektour* des musulmans) et devant la théorie du libre-arbitre (marqué sa place et accompli sa tâche) autrement dit, les incompatibles.

C'est le propre des diplomates. Mais le Résident n'y a pas vu tant de malice. Il n'a voulu que dévider une bobine de mots.

Il y avait cependant, sur cet éternel conflit, même dans une distribution de prix, des choses infiniment élégantes, modernes et originales à dire, en partant de ce thème : « Par quel artifice les sociétés et les individus parviennent-ils à équilibrer leur existence sur les lois universelles hostiles? ou plus sommairement : Quel est le mystère des Sociétés? » Ce sujet peut être rendu image, amusant et compréhensible même pour des enfants de dix ans et des secrétaires d'ambassade.

Mais ne soyons pas rigoristes et laissons, dans ces cérémonies, ronfler les périodes et les auditoires.

A condition qu'on ne nous force pas à nous prosterner devant le Saut-Sacrement du vent rythmé que sont les discours officiels.

On s'est ému, dans certaines sphères, de voir S. A. Mohamed bey prendre au sérieux sa souveraineté, et cela à propos de l'affluence d'indigènes venus pour la cérémonie du baise-main.

Il n'y a absolument rien à redire. De par les traités il est bey et, comme tel, il a droit à toutes les prérogatives qui ne lui ont pas été retirées.

Au surplus, en ne leur donnant que sa main à baiser, S. A. Mohammed montre une discrétion que M. Pichon gagnerait beaucoup à imiter.

Nos Echos

La *Dépêche Algérienne* a annoncé que le cautionnement serait supprimé le 14 Juillet!

Sera-ce le 14 juillet de cette année ou de 1903? Nous n'avons pu savoir.

Il va du reste si longtemps que M. Pichon promet de supprimer le cautionnement que, nouveau Saint Thomas, nous finirons par ne plus y croire.

Du reste, M. Pichon ne disait-il pas dernièrement que cela dépendait du ministère des Affaires étrangères? Or, nous avons voulu en avoir le cœur net et avons prié un député de nos amis de voir M. Delcassé et faire une démarche auprès de lui.

Sait-on ce qu'a répondu le Ministre? Que M. Pichon était parfaitement libre de maintenir ou de supprimer le cautionnement.

Alors qui trompe-t-on? Et pourquoi venir nous rabacher que Paris est opposé à la suppression du cautionnement?

Sur la proposition de M. Delcassé, M. Beau, ministre de France à Pékin, successeur de M. Pichon auprès du Céleste Empire, vient de décrocher la timbale du gouvernement général d'Indo-Chine.

Il est vrai d'ajouter que M. Pichon n'était pas candidat à ce haut poste, mais, si on le lui avait offert... il l'aurait carrément refusé pour avoir le plaisir de continuer à faire notre bonheur.

Est-il vrai qu'une importante maison française de Tunis, dont le directeur fait partie de la Chambre de Commerce, n'ait pu trouver un Français assez digne pour la représenter à Bizerte et qu'elle ait été réduite à s'y faire représenter par un israélite tunisien?

Voilà plus de deux ans que M. Lemire Morel a été déclaré en état de liquidation judiciaire.

Depuis cette époque les malheureux créanciers attendent toujours — ils attendront peut-être encore longtemps — qu'on veuille bien leur régler les dividendes qu'on s'était engagé à leur verser pour obtenir le concordat.

Nous voulons espérer que le Procureur de la République voudra bien demander quelques explications au liquidateur sur le long retard apporté au règlement de cette affaire.

Nous avons reçu, comme plusieurs de nos compatriotes, le *Tintamarre Lyonnais et Parisien*, journal artistique, politique, indépendant et haineux de Lyon, numéro 1.139 du 14 juin.

Dans ce numéro il est question d'un personnage tunisien, qui a eu des histoires plutôt fâcheuses à Lyon, occupant une situation fort lucrative dans notre ville.

Nous ne comprenons pas qu'on vienne raviver des souvenirs pénibles datant d'une quinzaine d'années.

A tout péché miséricorde, et le pêcheur n'a-t-il pas suffisamment expié sa faute pendant quinze mois de carcére dure ?

Alors pourquoi venir encore la lui reprocher ?

— 0 —

Le tribunal de paix, canton Sud a rendu son jugement dans l'affaire baroque intentée par le nommé R. A. à M. Jacques Bahar.

R. A. a été débouté.

Comme il est juif, c'est donc la seconde opération de ce genre qu'il subit.

Cadeau de noces.

Cet original de X..., qui s'est marié avant-hier, n'avait rien trouvé de mieux que d'envoyer à sa fiancée, avec de jolis bijoux et de charmants bibelots, un lot de boîtes de la Fabrique de Produits Alimentaires de Bizerte.

Comme on s'étonnait de l'étrangeté de ce cadeau, X..., a répondu : « Que voulez-vous, je suis gourmand ; en procédant ainsi, je suis certain que ma femme n'oubliera jamais que je désire voir figurer souvent sur ma table le contenu exquis et varié de ces boîtes que l'on ne connaît pas assez, et qu'il est facile de se procurer chez les bons épiciers ou par colis-postaux. »

Le Promeneur s'étonne de voir M. Pichon taxé par nous de bon dieusard et par l'Univers de voltairien.

Quoi de plus logique ? L'Univers le blâme de ses paroles et nous de ses actes. La contradiction n'est donc qu'en M. Pichon qui ne s'harmonise pas.

Ce que le Promeneur aurait dû trouver de plus étrange, c'est de voir le calotin Univers se scandaliser de ce que M. Pichon invoque Voltaire.

En réalité nous nous en scandalisons autant que l'Univers, sinon plus.

La Dixième à M. Pichon

CITOYEN MINISTRE,

La duchesse de Villars disait à son fils : « On ne doit parler de sa femme à personne et de soi-même qu'au roi. »

Le roi, c'est l'opinion.

Et me voici contraint de lui parler aujourd'hui du moi haïssable, pour défendre le crédit de ma parole, miné en-dessous par des ragots de résidence. Je ne vous cherche pas de querelle d'allemand, puisque j'ai des témoins et des preuves.

Je ne m'y résous qu'à contre-cœur. Les besognes faciles me répugnent. Je pourrais, par exemple, mettre en balance votre moralité privée et la mienne. Ce n'est guère mon genre, quoique généralement plus expéditif avec certaines personnes.

Ensuite, je ne suis pas si réfractaire que cela à une réputation de douce crapule. Cela vous entoure d'une zone méphitique propice à l'espacement des imbéciles, des peureux et des canailles bien famées qui n'obtiennent leur lustre pharisaïque qu'en se frottant aux vertus poinçonnées.

La Résidence a dû faire pour tous ces potins comme pour la poudre à canon. Elle ne les a pas inventés. J'en ai déterminé la source impure, à leur teneur. Aussi certains cinglons dût apparemment à ma méchanceté, ne valaient-ils que pour votre frivolité à vous renseigner sur le monde. C'est pour vous apprendre à juger les hommes sur leurs actes et particulièrement celui qui, depuis des mois, évolue au grand jour dans des situations où s'étale le plus clairement son caractère.

Je ne me plains ni ne me choque puisque je me paye de mes mains.

Ah ! ça ! me croyez-vous donc assez novice pour avoir osé affron-

ter une affaire de justice et des polémiques si je m'étais senti morveux ? Si vous êtes convaincu de la véracité de vos dossiers, faites-les publier !

Je m'interdis duels, et poursuites. Allez-y ! Haut le front !

La vérité sur toute ma vie elle git minutieuse, dans les dossiers du deuxième bureau du ministère de la guerre, à l'état-major du gouvernement militaire de Paris, à la chancellerie de la Légion d'honneur, à celle des ordres nationaux à Rome et à Lisbonne et entre les mains de personnalités considérables de la finance, de l'industrie des sciences et autres, en France, en Allemagne, en Angleterre et ailleurs. La famélique et ordurière ficaille n'est pas dans mes références.

Raconter qui je suis, d'où je sors, ce que je vaudrais — je le dédaigne. C'est à vos méninges à le discerner à travers mes actes et le degré de conscience que respirent mes paroles, comme je procède avec vous.

Me reprochez-vous de n'être pas millionnaire ?

Vous demandez-je quelque chose ? J'eus pu l'être dès longtemps, avant vous, — en me jouant, car ce fut toujours mon milieu, — si ma philosophie s'était accommodée des moyens que requiert le million.

Je préfère savourer le brouet noir de l'indépendance sereine n'ayant jamais voulu manger du blanc.

Mais comme mes moyens d'existence semblent vous intéresser, je tiens à vous rassurer. Si je tombe dans le besoin, je me mettrai fabricant de mots d'esprit pour résidents.

La Résidence fait encore colporter le bruit que je ne puis être grand-chose ayant fait mille métiers. Va pour mille. Je les ai en tous cas, mieux faits que vous les deux ou trois que je vous connais. Finance, industrie, agriculture, je n'ai rien cultivé de ce qui passionne un travailleur et un penseur, sans l'approfondir parmi les grandes compétences et loin des mazzettes.

C'est ce qui me permet aujourd'hui, où votre aveuglement nous met en face, d'apercevoir mille choses qui vous échappent. L'antiquité en a vu bien d'autres exemples, comme avec Thalès qui, mis au pied du mur, amassa plus de fortunes en un an que d'autres toute leur vie.

Et puis, foin de la dialectique ! Que je sois un fruit sec et vous un homme de génie, que je sois honnête et vous plus que moi, les habitants de Mars n'en creuseront pas un canal de plus ou de moins. Vous m'avez offensé, j'ai le droit de vous amener sur le terrain. Je vous provoque en duel et, ayant le choix des armes, j'opte pour le duel au chef-d'œuvre patriotique.

Le thème de la rencontre est : Etant donné que vous n'avez apporté que les sept zéros indispensables aux 40.000.000 de francs pour les railways, c'est à qui des deux trouvera le 1 — soit le gage de l'emprunt, autrement dit, un million et demi à deux millions.

Les conditions du combat sont : pas de prélèvement sur le budget, pas d'impôt nouveau, pas d'aggravation de ceux existants, pas d'économie sur les fonctionnaires, permanence des rentrées sans aléas, enrichissement graduel de la source du revenu, pas de frais d'études, le tout sans préjudice des conditions que vous ajouterez.

Enfin, si je sors vainqueur : Pas de rémunération pour moi, investiture du Nicham interdite, mais, reconnaissance verbale, et non publiable (pour vous sauver la face) de mon droit à mon cautionnement depuis le 23 janvier.

Vaincu, je me suicide tunisienement, en ce que je fais pour toujours un pays où j'aurai sombré sous un aussi vaste ridicule.

Relevez-vous le gant ?

Je suis prêt !

JACQUES BAHAR.

On nous assure que M. Pichon aurait décidé d'avancer son départ pour France pour ne pas être en Tunisie lorsque M. Pelletan y viendra.

Malgré la source autorisée qui nous a fourni ce tuyau, nous avons peine à y croire.

Le cas serait sans précédent dans nos annales, à moins que ce ne soit à la prière même de M. Pelletan que M. Pichon devance son départ, ce qui ne nous étonnerait guère.

L'Opinion Indigène

Sitôt qu'Ali Pacha Bey, ex-possesseur du royaume de Tunis, eût rejoint ses ancêtres au milieu des quarante Hourias du mahométan paradis, on parla, dans certains organes de la presse tunisienne (dont la Petite Tunisie) de l'éventualité de l'annexion pure et simple de la Tunisie à la France.

En s'avançant aussi hardiment on connaissait peu ce qu'est au juste l'opinion indigène dans tous les milieux tunisiens, et si on l'avait connue, on eût envisagé la question à un autre point de vue.

... Dans le café maure de l'avenue Bab-Djedid, où Ali ben Mbarek fait de si bon moka, j'étais attablé, humant la brise crépusculaire avec Ahmed ben S... un ancien camarade de l'Ecole normale, bombardé sur la fin de ses études d'une bonne sinécure dans une administration tunisienne.

Avec son fez de jeune Turc en rupture de complet et son costume du dernier chic, Ahmed avait l'air d'un échappé de Stamboul fuyant le pal et le poison d'Abdul Hamid.

Nous devisions... politique, et la conversation vint à tomber sur la situation actuelle en Tunisie.

— Qu'en pensez-vous, Ahmed ?

— Oh ! bien critique : moi, musulman, qui suis très au courant de ce qui se dit et se fait dans les milieux musulmans, je puis vous dire que les indigènes, les lettres surtout, ne voient pas, sans quelque indignation, la presse parler d'annexion ?

— Et pourquoi donc ? N'ont-ils pas tout à gagner à cette transformation ?

— Ils ne le croient pas. Et puis, on ne soulève pas ainsi, de but en blanc et sans préambules, une question de cette importance lorsque la Tunisie a à sa tête un prince jeune, intelligent, et très au courant de la politique contemporaine...

— Je ne vois pqs...

— Voici : S. A. Mohammed — que Dieu le préserve de tout mal — sait ce qui lui est dû : il sait qu'il est le souverain de la Tunisie...

— Ah ! pardon...

— Le souverain, vous dis-je ; il est protégé par la France, je vous accorde ça ; mais d'un autre côté, ne parle-t-on pas dans les milieux indigènes avec insistance d'un *wadé* du Sultan — que Dieu tienne en sa sainte garde le Commandeur des Croiyants — qui nomme Si Mohammed el Hadi Pacha au titre d'*ouali* (vice-roi) de l'*oulaïa* (vilayet) de Tunisie...

— Racontars que tout cela !

— Pas tant que vous le croyez, peut-être ! En tous cas, soyez certain que Mohammed bey prend son rôle au sérieux, les traités lui en donnent plein droit. La preuve en est dans la cérémonie du baise-main de lundi dernier. Que veut dire cette affluence énorme de *cheïks*, de *cadis*, et autres *mourakebs*, venus de tous les coins de Tunisie présenter leurs hommages au Possesseur, le seul effectif à leurs yeux, croyez-m'en ! Et puis, l'absolue exclusion de cette fête intime de tout dignitaire français ?

Ne savez-vous pas que tout ce monde-là va aller répandre aux quatre coins de la Régence la bonne nouvelle : le Bey est l'unique souve-

rain sous la suzeraineté de S. M. Abdul-Hamid, et il lui est libre d'agir à sa guise !

— Ne croyez-vous pas plutôt que les Arabes soient convaincus de la suprématie de la France, ici ?

Détrompez-vous. Ils sont fermement persuadés, au contraire, et je ne dis cela qu'à bon escient, qu'un de ces quatre matins, le Sultan, que la *journaliste* (sic) laisse froid, fera présenter à son vassal Mohammed, *ouali* de Tounès, une petite note de quelques millions de piastres, montant du tribut dû par celui-ci depuis une vingtaine d'années.

— Vous me faites rire, vraiment : comment voulez-vous qu'un prince, qui n'a pas le libre usage de la liste civile qu'on lui octroie puisse payer le moindre maravedis ?

— Je m'attendais à votre objection : il a sous la main un homme à sa dévotion — notre interlocuteur désigna un personnage dont le nom serait pour étonner bien des Tunisois — qui viendra remplacer ici, en cinq secs, le bey actuel s'il laissait protester la traite sultanienne... A moins que les indigènes, comme ils le disent, ne se réunissent à ce moment-là et ne se cotisent pour tirer leur prince d'embarras.

— Billeversées, vous dis-je, ami Ahmed. Et je crains fort, pour parler un langage trivial, que vous ne soyez en troin de me monter le coup ! Je suis trop optimiste pour croire un traitre mot de ce que vous me dites !

— C'est votre affaire : mais comme disent les Français : « Qui vivra verra », c'est à l'avenir à me donner raison...

Sur ce, je quittai mon interlocuteur, pas si tranquillisé que je ne l'avais voulu paraître sur la fin de l'entretien que j'ai pris à tâche de reproduire aussi fidèlement que possible.

J. C. G.

Les deux Pichons

Le républicain décati qui préside aux destinées de la Tunisie ne peut décidément plus cléricaiser sans qu'aussitôt se dresse devant lui, le spectre radical de son avatar précédent.

Cela tient d'Edgar Poe.

Au sujet de la police du palais qu'il entretient pour la plus grande honte de la Colonie, il était curieux de savoir ce qu'il en pensait ou plutôt ce qu'il en disait jadis. Ou devine que c'est le contraire de ce qu'il fait.

N. D. L. R.

M. Andrieux, à qui le bonapartisme de ses procédés vaut de plus en plus les éloges du Pays et de la presse réactionnaire, continue le cours de ses exploits policiers. Les arrestations arbitraires, les interdictions de réunions publiques, la divulgation de rapports diffamatoires, l'expulsion de socialistes étrangers, ne suffisaient plus à son intempérance et à sa manie de notoriété malsaine.

Le voilà maintenant qui, renouvelant les plus honteuses vexations de l'Empire, fait opérer des perquisitions chez les réfugiés qui revendiquent en France le droit d'asile.

Avant-hier ses agents ont pénétré, sans l'ombre d'un prétexte, chez des Russes attachés au laboratoire de chimie de M. Frémy. Après des recherches minutieuses ils ont découvert, paraît-il, que ces Russes étaient affiliés aux nihilistes. C'est d'ailleurs la seule constatation qu'ils aient faite. Les victimes de cette inconcevable violation de la liberté individuelle se livraient tranquillement à leurs travaux habituels, c'est-à-dire, suivant les expressions même du Temps « à des manipulations chimiques sans danger pour leurs voisins. Leurs correspondances et leurs papiers ont été saisis.

Ainsi non seulement les étrangers qui habitent la France ne peuvent s'occuper publiquement des questions politiques ou sociales, sous peine de se faire immédiatement reconduire à la frontière, mais encore ils n'ont pas le droit de professer chez eux les doctrines qui leur conviennent. La police intervient quand il lui plaît dans leurs affaires particulières, pénètre dans leur vie privée et s'empare au besoin de leurs papiers de famille.

Est-ce que le Gouvernement ne se décidera pas bientôt à mettre un terme à la débauche d'abus de pouvoir, où se plait le malheureux qui déconsidère la police, ne pouvant plus déconsidérer le préfet.

La Justice (27 mai 1881).

CASINO D'HAMMAM-EL-LIF

Il semble que la troupe du Casino a progressé parallèlement avec les chaleurs. Au point torride où en est la température, ce n'est pas peu dire. Il n'y a qu'un mot : c'est le Sénégal de l'art. Mais la chaleur des artistes n'est que dans la conviction de leurs rôles et les éclats des passions qu'ils nous traduisent. Tout le reste est frais, les visages, les costumes et les pièces — celles-ci, même les plus frustes du répertoire nous paraissent fraîches sous l'originalité du débit, du geste et de l'entrain.

Ah ! quel touchant respect de leur art, des poètes, des compositeurs, du public, témoignent donc ces chanteurs et cantatrices !

Nous eûmes cette semaine, reprises de *Carmen*, de la *Fille de Madame Angot* et de celle du *Tambour-Major*, et à chaque fois un régal nouveau.

Nous goûtons tour à tour, avec contentement, le jeu si ferme et la voix si pleine d'âme de M. Brialmont. M. Stuart, à la prestance si sûre, à la technique si avisée, se fait un sport de résoudre les problèmes par la difficulté. Il met dans sa voix tant d'émotion de tendresse qu'il lui confère toutes qualités, à discrétion. D'ordinaire c'est l'artiste qui va au cœur d'un public sur la défensive. Avec lui, on y va de son déplacement, par attirance. On se voit à vingt ans dans son Ange Pitou. Dans le *Tambour-Major*, M. Stuart est un Raffet qu'on croyait invocabable.

Que dire des dames sinon que Mme Faber est l'amoureuse la plus savoureuse ? Sauvagerie pantelante et dévorante en *Carmen*, dépravation savante, volupté cérébrale en *Lange*, quelle souplesse lascive, quelle douce bonté à la fois.

Ne me parlez point de Mme Lefèvre, mon impartialité capitule. Vit-on plus riche nature ? un sens des nuances plus tenu ? Quel débordement de sentiments exquis, quelles trouvailles en toutes choses ! Chaque reprise semble une création. On jurerait qu'elle improvise la pièce en la jouant. C'est plus qu'une femme, c'est une bonbonnière à idéal.

Chronique locale et régionale

Bizerte

A la suite d'une haute recommandation, la Municipalité de notre ville songerait à confier la direction du théâtre municipal, pour la saison prochaine, à M. Alphonse Deval, ancien directeur de l'Olympia de Tunis.

On se demande, en ville, si les soldats de la garnison sont sous les drapeaux pour faire du service militaire ou pour promener les mioches des concubines des vieilles badernes

Lss Certificats de vie

Nous recevons la lettre suivante :
Monsieur Directeur
de la Petite Tunisie,
J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien m'accorder quelques lignes dans votre estimable journal pour le fait suivant :

Voilà bientôt quatre années que je suis en retraite à Tunis, et à chaque trimestre il me faut payer 2 francs pour mon certificat de vie au Contrôle civil.

En France et en Algérie, les retraités, soient-ils généraux, ne paient que 50 centimes.

Si nous sommes ici dans un pays de protectorat, je me demande qui l'on protège ?

Recevez, etc...

(signé) : ROLIN,

Capitaine en retraite

Chevalier de la Légion d'honneur,

Père de cinq enfants.

La réclamation de notre correspon-

RESTAURANT A LA CARTE

Déjeuners à 2 fr. 50. — Diners à 3 fr. — M. GUICHARD recommande au public sa cuisine très soignée et sa cave de 1^{er} ordre

GRANDE BRASSERIE MAXÉVILLE

TUNIS — Rue Amilcar et Rue Hannon — TUNIS

BIÈRE GRANDE, MAXÉVILLE Hors concours Exposition Universelle 1900 Président du Jury

EXPEDITIONS A L'INTERIEUR EN FUTS, BOUTEILLES & BOCKS

SPÉCIALITÉ DES PLATS DU JOUR

dant est des plus légitimes, et nous estimons que l'on devrait y faire droit en tarifant les certificats de vie délivrés aux traités au même prix qu'en France et en Algérie.

Docteur M. Cardoso, chirurgien titulaire à l'hôpital italien spécialiste pour les maladies de l'oreille, du nez, de la gorge, reçoit tous les jours, de une heure à deux heures, rue Hannon, n. 2. Spécialité des végétations adénoïdes. Intubation dans le croup et la diphtérie.

CONCERT-JARDIN des FOIES-BERGÈRE Rue Saint-Charles, 5 — Tunis Directeur : Léon Dalver

Tous les soirs grand concert par toute la troupe. ROS'JA PEREZ chanteuse Catalane et Isabelle FANNY VILLER chanteuse cosmopolite

CARMEN DE RUIZ chanteuse internationale Lecourt de la Scala de Paris, le plus long des comiques du monde

Les Rozier-Vernon musiciens fantaisistes, du Moulin-Rouge de Paris Briolet orchestre sous l'habile direction de M. Albert Tollet.

Prix des places : entrée générale, 25; places réservées, 50. Soupers froids, consommations garanties de premier choix. Tarif de la ville. Service irréprochable.

Les jours, de 5 h. à 6 h. 1/2, petit concert. Spectacles tous les soirs à 8 h. 1/2. Matinées à 4 h. les samedi, dimanche et jours fériés.

CASINO THÉÂTRE DE LA PLAGE LA GOULETTE Opéras-comiques, opérettes, comédies.

Grand restaurant de premier ordre sous la direction de la Maison Savarelli. — Service à la carte et à prix fixe. — Déjeuners, 2 fr. 50; dîners, 3 francs. De nuit train : 11 heures 30

A vendre pour raisons de famille, dans ville du littoral, grand café de premier ordre, la plus belle clientèle de l'endroit, bénéfice net, 150 000 francs par an. S'adresser au bureau du journal.

N. B. — La direction informe le public que le Casino-Théâtre est actuellement situé dans son nouveau local, rue Mohamed-Essadok.

A VENDRE à très bonnes conditions : UNE BICYCLETTE GLADIATOR état de neuf et accessoires. Cause de départ. S'adresser à l'imprimerie de la Petite Tunisie, rue de Souk-Ahras.

GLACE HYGIÉNIQUE ET CRISTALINE Vente au détail : 7, rue Malta Sri-ra. — Seul expéditeur pour l'intérieur, R. MARTIN, 17, rue de Portugal, Tunis. — Adresse télégraphique : Martin, glace, Tunis.

HYGIÈNE DE LA TOILETTE Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes qui ont valu au Coaltar Saponiné Le Beuf son admission dans les hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon 2 fr. les 6 flacons 10 francs dans toutes les pharmacies. Se défier des contrefaçons Dépôt : Pharmacie NEE

BIZERTE GRAND CAFÉ TERMINUS Etablissement de premier ordre Consommations de choix — Liqueurs de marque

BAINS FRANÇAIS Entrée rue de Suisse Entre les rues Es-Sadkia et Hollande Bain simple, 0 f. 80; douche, 0 f. 50

E. FAURE ET Cie 14, Rue d'Italie, TUNIS Spécialité de Chaussures en tous genres Rayon spécial pour enfants et fillettes

ARTICLES TRÈS SOLIDES ET GRAND LUXE BONNETERIE BAS ET CHAUSSETTES Maison de Confiance — Prix Fixe

Demandez dans les Établissements l'Absinthe BERGER la plus répandue et la meilleure entre toutes. Agents généraux et dépositaires pour la Tunisie MM. FION Frères, 15, rue de Besançon, Tunis.

Le gérant : EM. LACROIX Imprimerie de la Petite Tunisie

GRAND HOTEL MODERNE MAXÉVILLE TUNIS. - 12, rue de Constantine, 12 - TUNIS

Maison de luxe et de premier ordre Chambres depuis 2 fr. 50, sans repas; de 7 fr. 50 à 9 fr. 50, tout compris, avec repas pris selon désir à la Brasserie Maxéville.

OMEGA Montre de Précision OR, ARGENT, ACIER, NICKEL Paris 1889 Hors concours Membre du Jury Genève 1896 Médaille d'Or Bruxelles 1897 GRAND PRIX Grand Assortiment de bijouterie joaillerie, bijoux, arabes. Décorations et insignes français et étrangers. Choix complet d'orfèvrerie "Boulenger". D. LADISLAS, Horloger-Bijoutier 4, Avenue de France — TUNIS

TUNIS-HOTEL 12, rue d'Italie, 12 Em. GIRAUD, propriétaire GRAND RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE Service à la carte et à prix fixe Salons pour Familles Spécialité de Conserve de Gibiers et de Fruits MÉDAILLE OR ET ARGENT

DEMANDEZ PARTOUT L'Amer et le Fernet LICARI Récompenses à plusieurs Expositions Médaille d'Or, Concours d'Alimentation et d'Hygiène, avec félicitations du Jury : Paris 1900. Médaille d'or, Exposition Universelle : Paris 1900.

RAYMOND VALENSI Ingénieur-Architecte 22, rue de Russie, 22 Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc. Plans, Projets, affaires à forfait

Le plus puissant des médicaments connus à ce jour contre l'Anémie est le Fer physiologique. (Provenant du sang animal, ce fer est soluble, se digère, s'assimile totalement et ne constipe pas. Préparateur : CH. MALACKOWSKI, Pharmacien 4, rue d'Allemagne — TUNIS Laboratoire spécial des médicaments granulés et rigoureusement titrés : Glycérophosphates, Kola, etc.

Institut Dentaire Pierre LESCOT Chirurgien-Dentiste Place de la Résidence, Entrée I, Rue de Rome

LE MONDE C^{ie} Française d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie SIÈGE SOCIAL : Paris, 16, rue Le Pelletier, Paris (sous le contrôle de l'Etat) Vie. — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates, différées et de survie. — Nues propriétés, etc. INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, marchandises. — Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. — Contre le recours des locataires. — Contre les risques locatifs et les risques du voisinage. Les polices de la Compagnie LE MONDE sont acceptées par le Crédit Foncier de France. S'adresser pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la compagnie à Tunis, 25, avenue de Paris.



ÉLIXIR, POUDRE et PÂTE DENTIFRICES des RR. PP. BÉNÉDICTINS de SOULAC A. SEGUIN, BORDEAUX MEMBRE du JURY, HORS CONCOURS Exposition Universelle Paris 1900

Dépôt, pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVICE, place du Taibunal, Tunis

Absinthe OXYGÉNÉE Cusenier PREMIERE MARQUE DU MONDE Propriété exclusive et invention de la Grande Distillerie E. CUSENIER Fils aîné et Cie PARIS, ORNANS, MARSEILLE, BRUXELLES ETC.

MAGASIN GÉNÉRAL

TUNIS — 92, avenue de France, rues Amilcar, Annibal et Régulus — TUNIS

Maison BORTOLI Frères

FÊTES DU 14 JUILLET

GRAND ASSORTIMENT

de drapeaux de toutes sortes, laine ou coton écussons, ballons, lanternes, verres d'illuminations, porte-verres, chaînes, etc., etc.

BON MARCHÉ RÉEL

Bock ORBEC

La délicieuse
Boisson gazeuse
aux parfums
de bananes

Maison RIGOLET
MARSEILLE

BANQUE DE TUNISIE
Société ANONYME. — Capital 8.000.000
Siège Social à TUNIS
OPÉRATION DE LA SOCIÉTÉ

Encaissements et Recouvrements — Avances
sur prêts, sur la marchandise et sur hypothé-
ques immobilières ou maritimes — Dépôt à vue
et à échéances fixes — Garde de titres. Payement
et escompte de coupons. Reports — Ordres
de bourse au comptant et à terme sur tous les
marchés européens — Emission de chèques et
lettres de crédit sur tous pays.
Souscriptions — Emissions

Droguerie-Herboristerie
PRODUITS CHIMIQUES & PEINTURES
M. CAMISON
8, rue d'Allemagne, 8
TUNIS
Assortiment complet pour les Ménages

Société des Sables de l'oued Miliane (DE KLÉDIA)

La Société des Sables de l'oued Miliane de Klédia
a l'honneur d'informer MM. les propriétaires, archi-
tectes, entrepreneurs, etc., qu'elle tient à leur disposi-
tion, à la Gare Française, du sable de l'oued Miliane,
de première qualité, exempt de terre. La Société se
charge de livrer toutes les quantités qui lui seront
demandées sur chantiers.

S'adresser à son représentant à la Gare
Française.

Eaux MINÉRALES NATURELLES FROIDES D'AIN-GARCI

Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique

SOURCE RÉGENCE
Très peu gazeuse

SOURCE PASTEL
Gazeuse

Dépôts à Tunis :
chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers
et Marchands d'eaux minérales

Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anony-
me des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris à
Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pastel
qu'on désire.

GRANDE BOULANGERIE-PÂTISSERIE-CONFISERIE A LA LUNE MAISON FRANÇAISE

PAINS VIENNOIS, CROISSANTS ET BRIOCHES
Spécialité de pièces-montées, croquettes-nougats. Gâteaux
sur commande pour mariages, baptêmes etc., Confiserie fine.
TUNIS-20, RUE D'ITALIE-TUNIS

BRASSERIE DE LA LOIRE

Tenue par B. MERTILLO
Avenue de la Marine, 57 - TUNIS
EN FACE LE CASINO

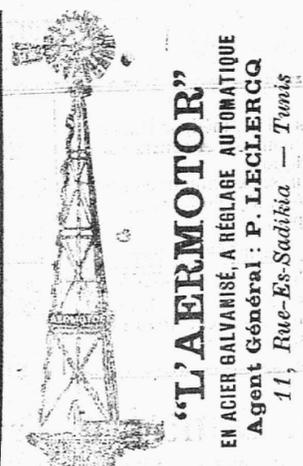
SALONS RÉSERVÉS - BILLARD
Consommations de premier choix — Liqueurs de marque
GLACES & SORBETS

DROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES
Peintures et Fournitures pour Machines
MAISON FONDÉE EN 1890
Louis GORSSE, 14, Avenue de Carthage - TUNIS

VINS ET EAUX-DE-VIE DU DOMAINE DE POTINVILLE
F. BERNET
23, Rue d'Italie, TUNIS
LIQUEURS DE MARQUE LIVRAISON A DOMICILE

TERMINUS-BUFFET-HOTEL
GARE FRANÇAISE
la meilleure situation de Tunis
CHAMBRES DES PLUS CONFORTABLES
PRIX TRÈS MODÉRÉS

Hotel-Restaurant des Négociants
9, rue Amilcar - TUNIS
PENSION BOURGEOISE — REPAS DEPUIS 1 fr. 50
Appartements confortables à louer pour familles. Chambres et sa-
lons meublés. Pièces irréprochables. Service soigné



"L'ARMOTOR"
EN ACIER GALVANISÉ, A RÉGLAGE AUTOMATIQUE
Agent Général : P. LECLERCQ
11, Rue-Es-Sadikia - Tunis

BOIS DE CHAUFFAGE
Charbon de bois, houille
et briquettes
A. MILITTE
Magasins : rue du Maroc, ancien
Fondouk au Charbon.
TUNIS

Pasteurisation des vins
APPAREIL BOURDIL
de Narbonne
S'adresser à M. Fernand ARNAUD
Consignataire, rue de Strasbourg

VILLE DE BIZERTE KURSAAL - THÉÂTRE

A PROXIMITÉ DE LA GARE ET DU PORT
Restaurant de jour et de nuit — Service à la carte
REPRESENTATION TOUS LES SOIRS A 8 HEURES 1/2 — ETABLISSEMENT DE 1^{er} ORDRE
Prix Modérés

Demandez partout
LE KINA-BELLOT
ABSINTHE ET AMER CONILH
BELLOT, Distillateur à Tunis
BRUN-BUISSON, successeur
Dépôt général des eaux minérales de VICHY
des liqueurs fines de la maison LAVAINE & C^{ie} et du Champagne MONTEBELLO

MAISON MODÈLE
Avenue de la Marine, 72, à côté de la Résidence Tun.
Succursale à Bizerte
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE
POUR HOMMES ET ENFANTS
Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES
Coupeurs des Premières Maisons de Paris
Chemiserie-Bonneterie
DÉPÔT DES USINES **TORRILHON* et C^{ie}**
DE CLERMONT-FERRAND
Tuyaux de retoulement et d'aspiration pour liquides, gag, arrosage.
Caoutchouc pour toutes industries, vêtements indécomposables.
Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), increvable, remplaçant avantageuse-
ment le pneumatique.
S'adresser MAISON MODÈLE, 72, Avenue de la Marine Tunis

Maison Paonessa, Artificier
22, Avenue de la Marine, TUNIS

FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES
Entreprise générale de fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs,
Pains de stéarine, etc., etc.
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Aux Armes de Saint-Etienne
23, rue Al-Djazira - TUNIS
Veuve C. BOURY

Armes de chasse et de tir. Articles de chasse
BICYCLETTES des premières fabriques françaises
Appareils de pesage de tous systèmes
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balance
DÉPÔT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

M. Louis FOUBERT
Courtier maritime et Commercial
TUNIS - 14, Rue Es-Sadikia - TUNIS
CAMIONNAGE - FORMALITÉ EN DOUANE
Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse
Service spécial de Déménagements
CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER
MAGASINS DE DÉPÔTS

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie
Société anonyme. Capital : 30 millions
Succursale de Tunis : 8, rue Es-Sadikia
Agences à Sousse et Bizerte

Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres,
encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit.
Dépôts à vue et à échéance fixe : à vue, 2 %, 6 - mois, 2 1/2 - un an, 3.
LOCATION DE COFFRES-FORTS

A la Ville de Sfax
11 bis, rue d'Allemagne - TUNIS
HUILE D'OLIVE PURE EXTRA SUPÉRIEURE
Colis-postaux reudus à domicile

Tunisie.....	10 kil.	15 50	Allemagne, Bel-	
	5	8 10	gique et Suisse 5 kil.	9 40
France.....	10	16 95	Italie, Hollande.	8 90
	5	8 70	Autriche.....	9 90
			Angleterre.....	10 70

Qualité garantie extra-pure exempte de tous mélanges
Assortiments 4 qualités d'huiles à différents prix
toujours en magasin

MAISON DESPÉROUX
FONDÉE EN 1888
à El-Afrane (banlieue de Tunis), carrière du Djebel-Carrouba
FOURS A FEU CONTINU
Chaux hydraulique, Chaux en pierre
PLÂTRE
« Pierre à bâtir et Pierre de taille »
BRIQUETERIE DE PREMIER ORDRE
Briques plates et creuses: Pavés et dalles
Pour les commandes s'adresser 12 Avenue de Carthage, et
à son usines à El-Afrane, banlieue de Tunis.

**GRANDE BOULANGERIE ET PÂTISSERIE
ANGLAISE ET VIENNOISE**
TUNIS. — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, — TUNIS
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie
Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwiches, noir et blanc
Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café
Pâtisserie de premier ordre
Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals
Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie
SAINT-LOUIS de Marseille.
ON PORTE A DOMICILE

COMPAGNIE ALGÉRIENNE
Société Anonyme; Capital 25.000.000 entièrement versés
Succursale de Tunis, Avenue de France
La Compagnie Algérienne fait l'escompte et le recouvrement du papier de
commerce sur l'Algérie, la France et l'étranger.
Elle délivre des Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays; se charge des
ordres de bourse et de l'encaissement de tous coupons.
La Compagnie Algérienne reçoit à Paris et dans ses succursales des fonds en
dépot Elle paie aux déposants un intérêt variant de 1 à 3 0/0 l'an.
Elle délivre des bons à 1 an rapportant 3 0/0; à 2 et 3 ans rapportant 3 1/2 0/0;
à 4 et 5 ans rapportant 4 0/0 (net des impôts actuels).
Les bons sont au porteur ou à ordre et peuvent s'endosser.

PHARMACIE LYONNAISE
TUNIS - 12, rue d'Italie, 12 - TUNIS
ROSSET-BRESSAND, pharmacien
VIN TONIQUE DES SUFFÈTES
à la Kola, Coca, Phosphate de Chaux
DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES
DES SUFFÈTES
Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public
après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement par excellence de
toutes les personnes affaiblies par les chaleurs, Cellulopneumonie, d'emploi certain, pour brûlures et
plaies excorées, inflammations de la bouche.
Eaux minérales purgatives, gros et détail
Lotion végétale pour la conservation de la chevelure
Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par retour du
courrier.

DOMAINE DE POTINVILLE
P. POTIN, propriétaire
**CHAUX HYDRAULIQUE
et Ciments**
VENTE AU DETAIL : Avenue de Carthage
Maison BELAISCH et GOZLAN

MATERIAUX de CONSTRUCTION
Usine à vapeur au DJEBEL-LAHMAR
pour la fabrication du meilleur plâtre du pays
Usine à Vapeur à BAB-EL-KHADRA
pour fabrication marseillaise de briques de 1^{re} qualité
Usine à BOU-KAFFRA
pour fabrication de la renommée chaux semi-hydraulique
CIMENT, TUILES, CARREAUX, BOIS, ETC.
Adresser les commandes, 14, rue de Rome - TUNIS
ou au siège social à Bab-el-Khadra

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABÈS
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur mar-
chandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres sous-
criptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.
DÉPÔTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES
A vue, 2% - jusqu'à 18 mois 2 1/2% - de 18 mois à 2 ans 2 1/2% - au delà 2 ans 3%
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des
valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.
Ces coffres installés dans une serrure spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécu-
rité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois

Cie Franco-Tunisienne de Navigation
Siège social, 7, rue de la République, Marseille
Agence de Tunis
Services réguliers entre le Languedoc, l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine et Malte
Transport des passagers et des marchandises
Prix des passages pour Bône : 1^{re} classe : 48 fr. (nourrit. et dro
de canal compris); Pont : 13 fr. 50 sans nour.; droits du canal comp
Pour fret, passages et renseignements s'adressez à l'agence de
Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es-Sadikia, Tun

CIE DE NAVIGATION MIXTE
C^{ie} TOUACHE - paquebots-poste français - Agence de Tunis
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie,
l'Italie et la Tripolitaine et le Maroc. Transport de passagers, de dépêches et de marchandises
ARRIVÉE DE BIZERTE tous les mardis, à 5 h. du matin.
— A MARSEILLE, tous les mercredis, à 5 h. 15 du matin.
— DE PALERME, tous les jeudis, 7 heures du matin.
— DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 4 h. 45 m.
— DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax,
Mehdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30.
DEPART DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 2 h. s.
— DE TUNIS POUR PALERME, tous les mardis, à 3 h. s.
— DE PALERME POUR TUNIS, tous les mercredis, à 3 h. s.
— DE MARSEILLE POUR TUNIS, LA COTE TUNISIENNE
et TRIPOLI, tous les mercredis, à 1 h. s.
— DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les jeudis, à 1 h. s.
— DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, M)
nastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les ven-
dredis, à 9 heures du soir.
— DE MARSEILLE POUR BIZERTE et TUNIS, tous les sa-
medis, à 6 h. du s.
La Compagnie accepte avec connaissements directs les mar-
chandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Ro-
chelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque,
l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne, la Chine, la
Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie, et tous les points
desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
La Compagnie délivre également à toute époque des billets de
passage de Tunis à Paris et retour.
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tu-
nis, 8, rue d'Alger.
L'Agent principal, J.-B. PÉDELUPÉ

P. DANA
9, Rue Es-Sadikia, 9 - Tunis
Camionnage
aux Vapeurs, Gares, Villes, Hôtels
ET VICE-VERSA
Par colis ordinaire 0, 50
par petits Colis 0, 25
Expéditions par grande et petite Vitesse
Embarquements - Débarquements
Opérations de douane